

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

Godwin Alini Yandjangoye : " La présidence du Gabon à l'AGPAOC confère une meilleure visibilité à la place portuaire de notre pays "

Propos recueillis par Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

L'Union : M. le directeur général, deux ans après votre nomination à la tête de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), quel regard rétrospectif pourriez-vous jeter sur votre action ?

Godwin Alini Yandjangoye : Je voudrais d'abord vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans vos colonnes. En effet, au lendemain de ma nomination, je me suis donné une feuille de route, celle d'appliquer, dans l'environnement portuaire, le Plan d'accélération de la transformation (PAT) impulsé par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Pour ce faire, avec l'appui de notre ministre de tutelle, nous avons décliné le PAT en GSPG, c'est-à-dire la Gestion stratégique des ports du Gabon. L'implémentation de la GSPG s'est traduite par des avancées. Notamment la construction de la Zone industrielle du port à bois d'Owendo (ZIPOBO), la mise en place d'une plateforme de communication de l'Office intégrant notre intranet et la gestion électronique des accès à nos ports ; l'information des données portuaires ; la livraison de la route Oprag-Cimaf, la signature d'un protocole d'accord avec l'Aganor pour la certification des ports du Gabon comme voulue par le chef de l'État, l'organisation d'une communauté portuaire, entre autres.

Vous avez été porté à la tête de l'AGPAOC. Quelles sont vos missions ?

Le Gabon a, effectivement, été récemment porté à la présidence de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Association créée en 1972 à Freetown, en Sierra Leone. En tant que président, la principale mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité des services des activités portuaires des pays membres. Pour ce faire, l'équipe



Godwin Alini Yandjangoye, directeur général de l'OPRAG.

qui m'accompagne et moi devons établir et consolider nos relations avec des associations, institutions ou organisations œuvrant dans le secteur des transports et du commerce maritime, fournir une plateforme privilégiée pour les rencontres et le partage d'expériences entre les membres de l'AGPAOC et contribuer à l'amélioration, à la coordination et à l'harmonisation des équipements et des services qu'ils offrent.

Quel est l'intérêt pour le Gabon de présider l'AGPAOC ?

La présidence du Gabon constitue le couronnement de la politique du président de la République en matière de diplomatie portuaire. Cela confère une meilleure visibilité à la place portuaire de notre pays. Et une meilleure attractivité des investisseurs étrangers au Gabon. D'autant plus qu'en termes de perspectives, nous pouvons nous réjouir de : la création des gares maritimes de Libreville, Port-Gentil, Lambaréné et

Mayumba ; la mise en place d'une zone sous douane unique ; la réhabilitation des voiries à Libreville et Port-Gentil, la digitalisation des ports ; la simplification des procédures d'attribution d'autorisation d'exercer en milieu portuaire, la formalisation d'une politique domaniale en vue de faciliter l'implantation des investisseurs, entre autres.

Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a visité le 30 janvier dernier, avec son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbe, l'Owendo Mineral Port (OMP). Que retenir-vous de cette visite ?

Effectivement, il y a un mois, nous avons été infiniment honorés de recevoir la visite du président de la République et de son homologue, frère et ami togolais. Les deux hommes d'État ont procédé à l'inauguration de quatre ateliers de maintenance du matériel ferroviaire du port minéralier. Des ateliers de pointe riches de loco-

motives et de wagons permettant d'assurer une exploitation ferroviaire continue et d'effectuer le reprofilage des roues, ainsi que des réparations mineures et lourdes de locomotives et wagons. Il est à noter que le choix porté sur ce port n'est pas anodin. Issu du groupe Arise Ports & Logistics, ce port relie directement la principale ligne ferroviaire à Franceville. En tant qu'opérateur indépendant, au service de tous les exploitants miniers, ce port est devenu un point de jonction essentiel pour l'activité minière, avec des solutions de transport intégrées reliant les mines du pays aux infrastructures portuaires. L'OMP renforce donc considérablement les capacités locales d'import-export et fournit aux clients une infrastructure moderne et interconnectée. Dans ce cadre, près de 115 jeunes gabonais ont déjà bénéficié de formations dans les domaines portuaire et ferroviaire. À terme, ces filières permettront la création de 1 300

emplois. Avec 50 % de femmes comme personnel d'encadrement. C'est là un modèle par excellence du concept " Gabon Égalité ", cher à la première dame.

Quels sont les atouts de l'OMP ?

L'OMP est un outil plus qu'essentiel à la mise en œuvre du PAT dans les domaines ferroviaire et portuaire. Car ses capacités permettent le transport de près de 10 millions de tonnes de matières premières par an. Ce qui représente un réel complément pour le New Owendo International Port (NOIP). D'autant plus que les investissements structurants réalisés depuis, lui permettent de devenir le leader du transport ferroviaire du manganèse au Gabon, avec près de 57 % de volume transporté. Tout ceci pour vous dire qu'en visitant ce port, le président togolais a visité le plus grand atelier de la sous-région spécialisé dans la maintenance des équipements ferroviaires. Un énième succès à l'actif du chef de l'État.

Et pour conclure ?

D'abord, je voudrais vous renouveler les remerciements de l'Oprag et ceux de Gabon Port Synergie pour l'opportunité que vous m'avez offerte. C'est aussi l'occasion pour nous de dire notre gratitude aux plus hautes autorités de la République en tête desquelles, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour ces investissements enviables et considérables consentis, dont l'OMP et le NOIP sont les fleurons. Dans cet élan, en ma qualité de première autorité portuaire, je ne ménagerai aucun effort pour appliquer la vision présidentielle et veiller à l'exploitation optimale de ces outils qui font de nos ports, des structures stables et compétitives à l'échelle internationale. Aussi, je me réjouis de ce que, nonobstant le quotidien imparfait inhérent à tout management, il règne au sein de l'Oprag un climat de stabilité, hérité de nos prédécesseurs. Notamment Ali Bongo Ondimba, président du Conseil d'administration de 1987 à 2009.